Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

Comment prévenir le non-recours aux prestations sociales et familiales ?

Description :

En France, de nombreuses personnes n'ont pas recours à des droits et à des services sociaux auxquels ils pourraient prétendre.
Les niveaux de non-recours sont très variables selon les droits et services concernés. La prévention du « non-recours aux prestations » est donc l'une des prio□rités inscrites dans la COG de la branche Famille.
Cette formation propose une réflexion sur les moyens initiés par les Caf pour permettre aux allocataires d'accéder à leurs droits.

Objectifs :

- Identifier le problème et les enjeux que soulève le non-recours
- Améliorer « la connaissance et la compréhension globale du non-recours (ses causes) » pour mieux lutter contre le phénomène
- Appréhender les dispositifs et méthodes destinés à lutter contre ces phénomènes

Programme :

- **Définitions et mise en agenda politique du non-recours aux droits sociaux**
- **Les causes du non-recours aux droits sociaux :**
  - cadre théorique pour comprendre les causes du non-recours aux droits
  - mesures et étiologie du non-recours selon les prestations
  - caractéristiques sociodemographiques des non-recourants
- **L'action publique et le non-recours aux droits sociaux**
- **La COG 2018-2022 et l'accès aux droits : quel bilan ?**

Méthode pédagogique :

- Alternance d'apports théoriques et d'exemples concrets
- Echanges et débats
- Quiz

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de

réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Sandrine Decottignies référent handicap sandrine.decottignies@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 05 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Tous publics
Pré-requis :
Aucun
Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr
Catégorie :
Connaissance de la Sécurité Sociale
Lieu :
Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 250 €
Modalités animation :
Présentiel
Formateur :
Prestataire externe
Effectif :
8 à 12 agents
Durée en jours :
1
Durée en heures :
7